

Les États-Unis confirment leur position de leader pour les vins de Bourgogne



Chiffres clés 2018 des vins de Bourgogne aux États-Unis

1^{er} marché en valeur des vins de Bourgogne

1^{er} marché en volume des vins de Bourgogne

Exportations : 17,4 millions de bouteilles (+ 3,8 % / 2017) pour 211,8 millions d'euros (+ 2 % / 2017)

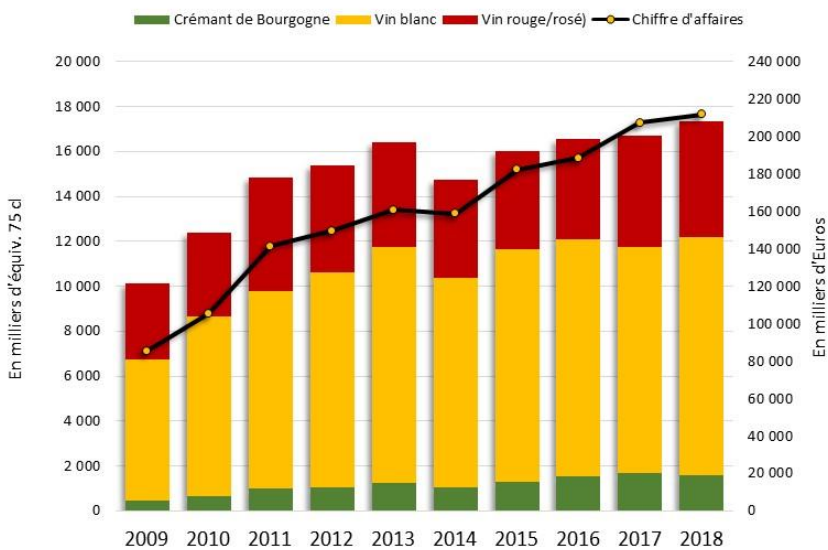
- dont en volume
- ▶ Vins blancs tranquilles : 61 %
 - ▶ Vins rouges/rosés tranquilles : 30 %
 - ▶ Crémant de Bourgogne : 9 %

En 2018, les vins de Bourgogne représentent 12 % du volume des AOC françaises exportées aux États-Unis, pour 14 % du chiffre d'affaires.

La Bourgogne poursuit son développement

Historique Export USA - Bourgogne

Source : Douane / BIVB



Les vins de Bourgogne continuent de progresser sur le marché américain, en vin blanc comme en vin rouge. Le Crémant de Bourgogne voit sa croissance ralentir légèrement après plusieurs années de hausses.

Au total, les exportations de vins de Bourgogne vers les États-Unis ont connu une nouvelle progression en 2018, par rapport à 2017 :

- ▶ + 3,8 % en volume
- ▶ + 2 % en valeur

En 2018, les USA sont les premiers importateurs de vins de Bourgogne en valeur, couvrant 23 % de l'ensemble des exportations de vins de Bourgogne. Ils occupent également la première place en volume, avec 21 % du total des exportations.

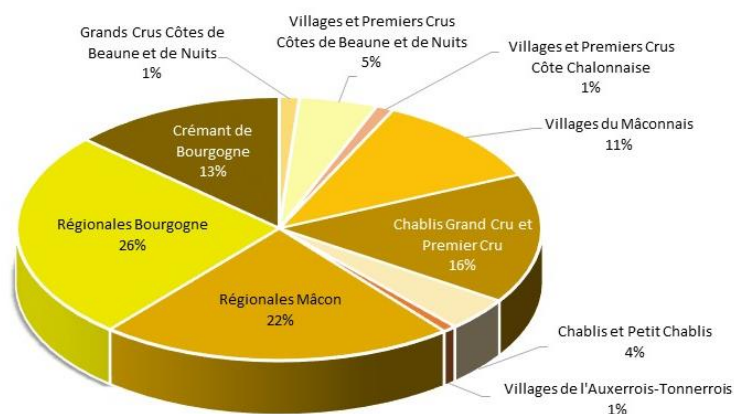
Ces bons résultats sont portés par une parité euro/dollar favorable. Toutefois, la Bourgogne reste attentive aux conséquences que pourraient avoir certaines décisions de l'Administration Trump.

Sur les 2 premiers mois 2019, les exportations se portent très bien, à + 11 % en volume pour l'ensemble des vins et + 12,4 % en valeur par rapport aux 2 premiers mois 2018.

Les ventes de vins de Bourgogne aux USA sont naturellement¹ portées par les AOC Régionales

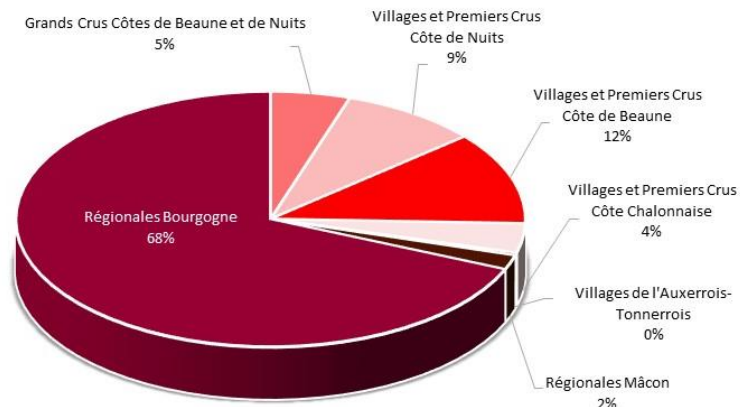
Export des vins de Bourgogne 2018

Vins blancs et Crémant (%)



Export des vins de Bourgogne 2018

Vins Rouges (%)



Les vins blancs de Bourgogne dominent le marché américain avec 61 % des volumes exportés et 50 % du chiffre d'affaires (+ 2,7 % / 2017).

- ▶ Les **AOC Régionales Bourgogne et Bourgogne avec dénomination géographique** globalisent 30 % des volumes (29 % de la valeur)
- ▶ Les **AOC Régionales Mâcon et Mâcon avec dénomination géographique** suivent de près avec 25 % du volume (13 % de la valeur)
- ▶ Les **AOC du Chablisien** arrivent en 3^{ème} position, avec 23 % du volume (21 % de la valeur)

Longtemps pénalisée par un déficit d'image, lié à l'utilisation de son nom par des produits locaux d'entrée de gamme, la part des vins de Chablis, dans l'offre de vins blancs de Bourgogne, reste inférieure à celle observée sur d'autres marchés. Les AOC de Chablis représentent cependant 23 % de l'offre en vins blancs de Bourgogne et 14 % des ventes toutes couleurs confondues en 2018.

Les **AOC Village blanc du Grand Auxerrois** pèsent peu dans les volumes export de la Bourgogne aux Etats-Unis, mais leur croissance est de + 59 % en volume et + 60 % en chiffre d'affaires / 2017.

Les **Grands Crus blancs de Côte de Beaune et de Côte de Nuits** progressent en volume (+ 38 %), mais baissent en chiffre d'affaires (- 6,9 %).

Les importations de vins rouges progressent de + 4 % en volume / 2017 et atteignent désormais 45 % du chiffre d'affaires des vins de Bourgogne aux Etats-Unis (+ 2 % / 2017).

- ▶ Les **AOC Régionales représentent la grande majorité des achats**, avec 69 % des volumes de vins rouges de Bourgogne (+ 9,2 %/2017) et 39 % de la valeur (+ 16 %/2017).
- ▶ Les **Grands Crus rouges de Côte de Nuits et Côte de Beaune** progressent en volume (+ 6,8 % / 2017), avec un chiffre d'affaires qui se stabilise à 27 millions d'euros (- 0,4 % / 2017).

¹ Les AOC Régionales représentent 53 % de la production des vins de Bourgogne, pour 46 % d'AOC Village et Village Premier Cru et 1 % d'AOC Grand Cru (moyenne 5 ans 2013/2017).

Les vins de Bourgogne intéressent principalement les marchés traditionnels, mais peuvent aussi séduire les nouveaux consommateurs

En 2018, **64 % des restaurants interrogés sur le territoire américain**, soit 552 sur 860, **proposent au moins une référence de vin de Bourgogne** à leur carte. **La Bourgogne se place ainsi en quatrième position pour la présence en restauration dans l'offre mondiale de vins tranquilles**, derrière les vins californiens, italiens et argentins.

Les vins de la Côte de Beaune (AOC Village, Village Premier Cru et Grand Cru) et les vins de Chablis sont les plus diffusés, avec une présence dans 74 % des établissements proposant des vins de Bourgogne. Viennent ensuite les vins de la Côte de Nuits (AOC Village, Village Premier Cru et Grand Cru), avec 62 % de présence, et les AOC Régionales Bourgogne (60 %).

Sur l'ensemble de l'offre française de vins tranquilles et effervescents, **la Bourgogne dispose du plus grand nombre de références par établissement (46 références en moyenne)** et, par conséquent, la plus grande part d'offres (38 %). Sur l'ensemble de l'offre française de vins tranquilles, les vins de la Côte de Beaune et de la Côte de Nuits sont les plus représentatifs - 25 % de l'offre (*source : enquête auprès de 860 établissements dans 5 Etats en 2018*).

Les consommateurs américains précisent que, pour acheter leurs vins, ils vont plus facilement dans les magasins spécialisés que dans les supermarchés (d'autant plus que la vente de vins en supermarché n'est pas autorisée dans tous les États). Seuls 6 % des consommateurs interrogés ont déclaré acheter presque toujours leurs vins sur internet (*Enquête 2015, sur les lieux d'achats des vins*).

Les vins de Bourgogne, vins de terroir aux expressions multiples, disposent d'atouts naturels pour plaire aux *Millennials*. En effet, ces derniers se tournent plus facilement vers des produits « naturels », que les consommateurs plus âgés.

Pour les vins importés, ils recherchent des produits originaux et artisanaux, plutôt que les produits standardisés que l'on trouve dans la grande distribution (*enquête 2015*).

Note économique rédigée par le Pôle Marchés et Développement – BIVB – Avril 2019

(Sources : Douane DEB – BIVB - MIBD Market)

Contact presse : Mathilde Paturaud – Attachée de presse France BIVB
Tél. +33 (0)3 80 25 06 96 - Portable + 33 (0)6 78 78 07 68 – mathilde.paturaud@bivb.com

SUIVEZ-NOUS :



Retrouvez tous nos communiqués de presse et des milliers de photos libres de droit, [ici sur la salle de presse](#).

Abonnez-vous aux alertes de la salle de presse, [ici](#).